

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 11</b> <b>Présents : 6</b> <b>Votants : 6</b>	<b>Date de la séance : 05 juin 2026</b> <b>Date de la convocation : 21 avril 2026</b>
<b>Présents</b> : M. DENUELLE Sixte – Mme GIBAS Emilie – M. GULGILMINOTTI Morgan – Mmes KOESSLER Marion – LATRACH Sandrine – MM PERRAUD Aubin <b>Absents excusés</b> : Mmes BONNETAIN Marie-José - BUIRON Camille – MM. CORNUAU David – PERRAUD Bruno - Mme SONDAZ Anne <b>Secrétaire</b> : Mme KOESSLER Marion	

Le vendredi 5 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil municipal à la mairie de Vauxrenard sur convocation du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

**Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026**

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;  
Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;  
Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;  
Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Vauxrenard sera le suivant :

- 1 délégué à élire
- 0 conseillers municipaux, délégués de droit
- 0 délégués supplémentaires à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

**Résultats du scrutin**

- Délégué : Sixte Denuelle, 6 voix
- Suppléant 1 : Morgan Gulgilminotti, 6 voix
- Suppléant 2 : Marion Koessler, 6 voix
- Suppléant 3 : Aubin Perraud, 6 voix

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Marion KOESSLER

Sixte Denuelle

